



L'année 2015 est une année d'élection au Conseil d'Administration de l'ACOP-F.

Conformément à ses statuts et son règlement intérieur, l'ACOP-France est administrée par un conseil d'administration de 16 membres, renouvelés par moitié tous les deux ans. Ils sont élus pour un mandat de 4 ans. La dernière élection a eu lieu en 2013.

Le renouvellement de sept membres du conseil d'administration doit avoir lieu cette année, s'y ajoute 1 poste vacant.

Au total 8 postes sont à pourvoir.

Le renouvellement de mandat concerne les 7 collègues suivants :

Sylvie Amici, Denis Cornette, Jean-Louis Guerche, Dominique Hocquard, Rodrigue Ozenne, Véronique Soulié, Catherine Thuet.

- **EST ELIGIBLE** tout membre actif ayant cotisé en 2014 et 2015 (article 9 du règlement intérieur).
- **EST ELECTEUR** tout membre actif ayant cotisé en 2015.

Chaque élu au conseil d'administration assume des tâches particulières : présidence, secrétariat, trésorerie, relations avec les médias, avec les organisations nationales et internationales, avec les délégués académiques et les régions, animation de la vie associative, rédaction des revues et bulletins (Questions d'Orientation, Lettre de l'ACOP-F, Lettre aux délégués académiques, Lettre aux retraités), organisation des journées nationales d'études etc.

👉 **Vous souhaitez vous présenter aux élections pour intégrer le conseil d'administration de l'ACOP-F** 👈

votre candidature (modèle ci-après) est à adresser à la secrétaire générale, avant le 30 juin 2015 :

▶▶ Sylvie Amici - CIO
14 rue du Cdt Brasseur
93600 Aulnay sous Bois

+ *m'envoyer une version en format .doc*
à sylvie.amici@acop-asso.org



**ACTE DE CANDIDATURE
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACOP-France**

Je soussigné(e)
NOM Prénom

Adresse personnelle :

Téléphone personnel :

Mél :

*Déclare faire acte de candidature à l'élection de 2015 au conseil d'administration
de l'Association des Conseillers d'Orientation-Psychologues, France.*

Lieu, date, signature

TEXTE DE PRESENTATION - Profession de foi

*Vous présenter en quelques lignes, ainsi que les motifs et les objectifs que vous souhaitez poursuivre en lien à votre candidature au conseil
d'administration de l'ACOP-F.*